



Mairie  
de  
VILLEBOIS 01150

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présence de Madame Emilie CHARMET, Maire.

**Présents**: Emilie CHARMET Maire, Giuliano D'ANDREA, Isabelle FRADIN DE BELLABRE, Gérard POLONI, Ghislaine CROST Adjoint, Claire DURAND, Valérie BARTOLINI, Eric ROYER, Jessica LACROIX, Nancy RODIN-DUFOUR, Joëlle VANARET, Yannick CHAUDET, Yves MERMIN.

**Absents** : (excusés), Philippe GUILLET, Hervé SAN MARTIN.

**Secrétaire de séance** : Yves MERMIN, assisté de Gisèle BAUDIN (secrétaire de mairie).

**Date de convocation** : 18 septembre 2020.

Madame Emilie CHARMET, Maire a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

#### **1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 16 JUILLET 2020 :**

Après lecture, celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### **2 – PERSONNEL COMMUNAL**

La secrétaire de mairie quitte la mairie après 29 ans de service.

La création d'un poste de secrétaire administrative est nécessaire à son remplacement.

Un CDD de 6 mois est proposé pour commencer, avant l'accès au statut de stagiaire pendant un an, puis titularisation.

La personne recrutée prendra son poste le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **3 – RÉGIME FORESTIER**

Suite aux préconisations faites par un bureau d'études sollicité par l'ONF, la parcelle OD250 d'une superficie de 2.97ha, sera gérée par l'ONF. Ceci permettra de valoriser, dans l'avenir, cette parcelle (coupes affouagères).

**Adopté à l'unanimité**

#### **4 – COMMISSION PLU :**

Madame le Maire, présidente de droit de la commission, propose la liste suivante :

- Giuliano D'ANDREA, 1<sup>er</sup> adjoint
- Ghislaine CROST, 4<sup>ème</sup> adjoint
- Yannick CHAUDET, conseiller
- Hervé SAN MARTIN, conseiller

**Adopté à l'unanimité**

#### **5 – DEMANDE D'ANNULATION D'UN RACCORDEMENT À L'ASSAINISSEMENT :**

Des habitants de la commune ont cédé, pour 1 € symbolique, 110m<sup>2</sup> de leur terrain afin de permettre à la commune de réaliser des travaux d'assainissement.

La valeur du terrain est estimée à environ 5 500 €.

La commune a réglé les frais de géomètre ainsi que l'acte administratif pour un total de : 1 258 €

En contrepartie de la cession du terrain, il est demandé à la commune la gratuité des frais de raccordement au réseau, soit : 450 €

**Adopté à l'unanimité.**

## **6 – DEVIS PROTECTION INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE :**

Le prestataire du système informatique de l'école propose une installation « anti-intrusion » sur le système informatique de l'école.

L'installation nécessite l'achat d'un nouvel ordinateur et de matériel divers.

Un transfert de 1700 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est nécessaire.

**Adopté à l'unanimité**

## **7 – INFORMATIONS DIVERSES :**

### **– Marquage au sol de la D19 et de la D60 :**

Le Département prend en charge les marquages lorsque ceux-ci sont inclus dans la réfection de la chaussée. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Des devis vont être demandés.

Le « STOP » de la gare sera refait avant la fin de l'année.

### **– Route de Serrières**

Afin d'envisager des solutions de stationnement cohérentes et pérennes, route de Serrières, une réunion avec les riverains aura lieu. Auparavant, la commission travaux devra se réunir afin d'imaginer toutes les solutions possibles.

### **– Demande de 13<sup>ème</sup> mois.**

Une demande de 13<sup>ème</sup> mois a été formulée par les employés de la commune. Madame le Maire nous informe que suite à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 28 novembre 1990, les collectivités n'ont plus autorité pour créer ces primes.

La demande est rejetée.

### **– Cantine scolaire :**

Le changement de prestataire pour la cantine est à l'étude, plusieurs incidents ayant été recensés.

### **– Magazine citoyen :**

L'AMF (Association des Maires de France) propose un magazine citoyen pour les enfants de CM2, « Le petit gibus ». 3 numéros par an pour un coût global de 67€.

### **– L'école d'architecture de Lyon.**

Les 120 élèves de l'école d'architecture de Lyon construiront leur projet d'étude sur la carrière des Meules. Ils seront sur site le 15 octobre prochain.

VILLEBOIS, le 25 septembre 2020

Le Maire,  
Emilie CHARMET

